



**Organismes professionnels au Canada
Adhésion des membres associés
aux échelles régionale et nationale**

2019

Contact : Directeur du développement des OPC

Adresse courriel : dir-development@organizersincanada.com

À propos des OPC

Établis depuis 2000, les Organismes professionnels au Canada (OPC) forment une association nationale enregistrée sans but lucratif, dont la mission est de développer l'industrie de l'organisation professionnelle en informant le grand public sur ce domaine et de soutenir ses membres en leur donnant accès à des outils, des formations et des ressources afin de les aider à bâtir leur entreprise.

Les membres des OPC sont des professionnels spécialisés dans l'organisation résidentielle ou commerciale, offrant des services comme : l'organisation de bureaux, l'optimisation de l'espace, le design d'intérieur, la gestion de données et de dossiers, des services-conseils en gestion de temps ou des ressources humaines, l'organisation du patrimoine et la planification d'événements.

Les OPC comptent actuellement plus de 600 organisateurs professionnels dans 14 sections réparties à travers le Canada. Le mandat des OPC est de fournir à ses membres un environnement de soutien à l'apprentissage, au partage des idées, au réseautage et à l'échange de contacts.

Tous les membres des OPC acceptent de respecter le Code de conduite et d'éthique de l'association, lequel établit les principes et les lignes directrices de leur pratique professionnelle.

Les membres des OPC sont reconnus comme étant des experts dans leur domaine et sont souvent sollicités par les médias canadiens pour leurs conseils et commentaires concernant l'industrie de l'organisation. Quelle que soit leur spécialité, le but de tout organisateur professionnel est d'aider les personnes et les entreprises à mieux organiser leurs espaces, leurs horaires et leurs données afin d'optimiser la fonctionnalité des lieux et de réduire le stress.

Les OPC œuvrent également à instruire le grand public sur l'industrie de l'organisation professionnelle et sur les avantages de faire affaire avec un de ses membres. En plus des formations complètes offertes à l'année, l'association tient un congrès national annuel pendant lequel les membres peuvent se réunir afin de discuter des affaires actuelles et des tendances de l'industrie, ainsi que pour partager des idées et des ressources.

Les personnes ou les entreprises cherchant à embaucher un organisateur professionnel peuvent consulter le répertoire *Trouver un organisateur* sur le site Web des OPC, au www.organisateursaucanada.com. Cet outil simple à utiliser permet au public de rechercher un organisateur selon un champ d'expertise ou une région.

Membre associé

Définition

Un membre associé est une entité à but lucratif ou non qui offre des produits ou des services aux membres réguliers des OPC. Un membre associé œuvre principalement dans la fabrication, la distribution et la vente d'équipements, de fournitures ou de services reliés à l'industrie de l'organisation. Il peut également offrir des formations éducatives pour les organisateurs professionnels ou pour leurs clients.

Une entreprise offrant des services d'organisation professionnelle ne peut pas devenir membre associé, à moins qu'elle n'offre également des produits ou des services s'intégrant dans la définition d'un membre associé décrite ci-dessus.

Une personne qui exploite également une entreprise peut adhérer aux OPC autant à titre de membre régulier (la personne) qu'à titre de membre associé (l'entreprise), tant que les critères pour chaque type d'adhésion sont respectés.

Avantages et privilèges des membres associés

- **Annonce de félicitations** : Lors de votre inscription ou de votre renouvellement, une annonce de félicitations concernant votre adhésion à titre d'associé sera publiée dans notre infolettre, le *POC Talk*¹ (distribuée à plus de 700 membres réguliers et associés).
- **Publipostage électronique annuel gratuit** : Une fois par année, votre entreprise apparaîtra dans un publipostage électronique destiné à tous les membres des OPC.
- **Image de marque** : Le logo de votre compagnie figurera dans chaque publication du *POC Talk* et du *POC Post*² (distribué au grand public, aux membres et aux actionnaires), vous mettant ainsi de l'avant en tant que membre associé des OPC.
- **Influence Web** : La biographie de votre entreprise, son logo et un lien vers votre site Web seront affichés sur le site Internet des OPC.
- **Adhésion sans frais** : Vous bénéficierez d'une adhésion gratuite à notre infolettre mensuelle le *POC Talk*.
- **Tarifs réduits** : Les membres associés sont invités à participer au congrès annuel, à tenir un kiosque ou à commanditer un événement, et ce, au tarif des membres.
- **Réseautage avec des organisateurs professionnels** : Les membres associés sont les bienvenus aux réunions de sections des OPC à titre d'invité, et ce sans frais, leur permettant ainsi de renforcer les liens avec leur marché cible.
- **Évènements spéciaux** : Chaque section tient régulièrement des évènements spéciaux auxquels les membres associés peuvent assister afin de promouvoir leur entreprise directement auprès des membres. Des frais d'admission peuvent toutefois être exigés, lesquels sont à la discrétion de la section en question.
- **Assurance** : Les membres associés peuvent prendre part au programme d'assurance commerciale des OPC.
- **Témoignages** : L'association publiera des témoignages de membres à propos des produits ou des services de votre entreprise dans le *POC Talk* et sur le site Web des OPC.

¹ NdT : Contenu disponible uniquement en anglais.

² *Idem*

Frais annuels

Antérieurement, l'association des OPC proposait un seul frais d'adhésion à tous les membres associés. L'association reconnaît toutefois qu'il peut être avantageux pour ses associés de leur offrir un tarif structuré en deux tiers afin de différencier les associés offrant leurs services à l'échelle régionale et à l'échelle nationale :

Membre associé régional	300,00 \$
Membre associé national	500,00 \$

Si le franchisé d'une entreprise nationale désire desservir le marché local de sa région, l'entreprise peut parallèlement choisir l'adhésion régionale.

L'adhésion débute au cours du mois de l'inscription et les cotisations sont payées annuellement.

Les membres associés

- Doivent accepter d'afficher le logo des OPC et le lien vers notre page Web sur leur propre site Internet (certaines exceptions peuvent avoir lieu, si nécessaire).
- Doivent fournir une description en anglais et en français de leur entreprise afin de la publier sur le site Internet des OPC. Nous ne fournissons aucun service de traduction, mais nous pouvons en recommander au besoin. Si vous ne fournissez pas de description en français, votre entreprise ne figurera pas sur la liste des associés de notre page francophone.
- N'ont pas de droit de vote et ne peuvent pas se présenter pour le titre de directeur de section ni siéger au conseil d'administration national.

L'association des OPC

- Ne promeut ou ne recommande l'usage d'aucun produit ou service précis.
- Se réserve le droit de retirer du site Internet des OPC tout membre associé qui ne se conforme pas au [code d'éthique](#).
- Se réserve le droit de refuser l'adhésion de membre associé à toute personne ou entreprise perçue comme étant en compétition directe avec les OPC ou ses membres (par exemple, en matière de formation ou d'encadrement).

Loi canadienne anti-pourriel

L'association des OPC encourage ses membres associés à exercer conformément à la Loi canadienne anti-pourriel (<https://www.fightspam.gc.ca/eic/site/030.nsf/fra/accueil>).

Cette loi prévoit que les entreprises doivent offrir aux consommateurs une option d'adhésion pour pouvoir leur envoyer des courriels de marketing. Cela signifie que vous devez obtenir le consentement de chaque membre figurant sur notre site Internet avant d'utiliser son adresse courriel pour le solliciter.

L'avantage d'utiliser les moteurs de communication des OPC pour votre marketing est que vous obtenez automatiquement ce consentement puisque nos membres ont déjà accepté l'option de recevoir le **POC Talk**, le **POC Post** et les **publipostages électroniques** en tant qu'avantages pour les membres.

Nos membres ont par ailleurs conscience que, lorsqu'ils reçoivent des publicités ou des promotions de la part de nos membres associés, celles-ci sont autorisées et vérifiées par les OPC, par conséquent ne sont pas des pourriels.

Publicités et promotions supplémentaires

Congrès national des OPC

Les membres associés sont les bienvenus à assister au congrès national annuel et à faire la promotion de leur entreprise, produits et services en tenant un kiosque d'exposition ou en devenant commanditaire au tarif spécial des membres associés.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le directeur du développement à l'adresse dir-development@organizersincanada.com.

Particularités pour le site Internet des OPC, l'infolettre, les publipostages électroniques et les publicités

Site Internet

Les membres associés sont priés d'envoyer une copie de leur logo et une brève description (50 mots) de leur entreprise qui sera utilisée comme publicité sur le site Internet des OPC à l'adresse associates-poc@organizersincanada.com.

Notre site Internet est en processus de francisation. Merci ne nous fournir une traduction francophone de la description de 50 mots de votre entreprise. Malheureusement, nous ne fournissons aucun service de traduction. Cependant, c'est avec plaisir que nous vous en recommanderons un. Si vous décidez de ne pas nous fournir de description en français, vous ne figurerez pas sur la liste des associés de notre page francophone.

Infolettre — *POC Talk*

Le texte

- Doit être soumis en texte brut ou en format Word
- Peut être en anglais, français ou dans les deux langues officielles (maximum 100 mots par langue)
- **Les OPC ne fournissent aucun service de traduction**

Le graphisme

- Les photos et les images doivent être soumises séparément
- Les fichiers doivent être en .GIF ou .JPG 72 ppp, n'excédant pas la taille de 30 Ko
- Les bannières illustrées ne doivent pas excéder 550 x 100 pixels
- Les illustrations carrées ne doivent pas excéder 160 x 160 pixels
- Les logos bilingues sont les bienvenus
- Les OPC **ne fournissent aucun service de design graphique**

Échéance

- Veuillez envoyer les informations mentionnées ci-dessus ainsi que le paiement à l'adresse associates-poc@organizersincanada.com avant le 10^e jour du mois.
- L'infolettre *POC Talk* est publiée le 15^e jour de chaque mois.

Publipostage électronique — Communications des membres associés

Le texte

- Doit être soumis en texte brut ou en format Word
- Peut être en anglais, français ou dans les deux langues officielles (maximum 100 mots par langue)
- **Les OPC ne fournissent aucun service de traduction**

Le graphisme

- Les photos et les images doivent être soumises séparément
- Les fichiers doivent être en .GIF ou .JPG 72 ppp, ne dépassant pas la taille de 30 Ko
- Les bannières illustrées ne doivent pas excéder 550 x 100 pixels
- Les illustrations carrées ne doivent pas excéder 160 x 160 pixels
- Les logos bilingues sont les bienvenus
- Les OPC **ne fournissent aucun service de design graphique**

Échéance

- **Veillez nous indiquer la date de publication**
- La date de soumission doit être **minimalement une semaine civile complète** avant la date de publication
- Veillez contacter associates-poc@organizersincanada.com

Coordonnées

- Veillez envoyer les informations mentionnées ci-dessus avec les coordonnées de la personne responsable de la publication (nom, poste, adresse courriel, numéro de téléphone) à l'adresse memberadmin@organizersincanada.com

2019 — Tarifs

Membre associé		
Régional		300 \$
National		500 \$
Site Internet		
Offre des tarifs réduits ou des rabais directement aux membres pour une période d' un mois dans la section « Réservé aux membres »		100 \$
Publicité dans l'infolettre <i>POC Talk</i> et le <i>POC Post</i>		
Une publication		75 \$
Trois publications (consécutives ou non)		175 \$
Six publications (consécutives ou non)		275 \$
Publipostage électronique — Communications des membres associés		
Publipostage électronique supplémentaire — un par année		100 \$
Quatre publipostages électroniques (un par trimestre)		300 \$
Taxes : Les taxes sont applicables sur tous les items, <u>à l'exception</u> des frais d'adhésion de membre associé. Les taxes sont calculées selon la province dans laquelle se trouve l'acheteur.		
		TOTAL

Formulaire d'inscription — Membre associé des OPC

Important : Le paiement doit être joint au formulaire

Date		
Nom de l'entreprise		
Adresse postale		
Ville	Province	Code postal
Numéro(s) de téléphone	Travail	Cellulaire
Site Internet		
Adresse courriel		
Nom de la personne-ressource et son poste		
Adresse courriel de la personne-ressource		
Type d'adhésion (choisir un)	<input type="checkbox"/> Régionale <input type="checkbox"/> Nationale	
Services/produits (choisir un)	<input type="checkbox"/> Produits <input type="checkbox"/> Services de soutien pour entreprise <input type="checkbox"/> Services <input type="checkbox"/> Éducation/Formation	

Description de l'entreprise (maximum 50 mots)

Cette description sera publiée sur la liste des associés du site Internet des OPC (veuillez inclure la description francophone, si applicable)

Êtes-vous membre de l'une des associations suivantes? (cocher chaque case applicable)

- OPC
 NAPO
 ICD
 Autre — veuillez préciser _____

Mode de paiement

- Chèque — payable à l'ordre de : **Organisateurs professionnels au Canada**
 Carte de crédit

Veuillez remplir la section suivante puis nous la faire parvenir par la poste, télécopieur, numériseur ou courriel en utilisant les coordonnées mentionnées ci-dessous.

Carte de crédit	<input type="checkbox"/> Visa	<input type="checkbox"/> Mastercard
Numéro de carte de crédit		Date d'expiration EXP: ___ / ___
Nom tel qu'écrit sur la carte de crédit		
Signature autorisée		
Adresse postale		
Organisateurs professionnels au Canada		Courriel : memberadmin@organizersincanada.com
468 Queen Street E, LL-02 Toronto (Ontario) M5A 1T7		Télécopieur : 416646-9460

Les Organismes professionnels au Canada vous remercient de votre soutien envers notre association, lequel contribue grandement à notre succès et inversement au vôtre.

Nous sommes persuadés que votre adhésion à titre de membre associé sera un net avantage mutuel.